

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 JUIN 2017**

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes GARCIA E. – JEAMPIERRE V. Mrs E. DARMET – CLAIR N. – RICO S.

**PRESENTS** : 9

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 07 avril 2017*

**EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE**

Mr le Maire informe que suite au permis de construire d'une maison sur la route de Cleppé, une extension du réseau est nécessaire. Cette extension est obligatoire et à la charge de la commune. Le Conseil approuve à l'unanimité le devis du Siel d'un montant de 4 808 Euros.

**ENCAISSEMENT D UN CHEQUE**

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement d'un chèque de 1 323 Euros venant de la SMACL correspondant à l'indemnisation suite à l'accrochage d'un candélabre.

**RACHAT DE L'ABRI BUS**

Monsieur le Maire Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'abri bus installé sur la place de la salle des fêtes avait été installé par le biais du marché d'équipement lancé, par le passé, par le Département de la Loire. Cette compétence n'est pas exercée par la Communauté d'Agglomération Loire Forez. Pour garder cet abri la commune est obligée de le racheter pour un montant de 1 000 Euros. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**PAROLES AUX ELUS**

Les anciens combattants ont émis le souhait d'avoir un lieu ou une place commémorative. Le Conseil Municipal réfléchi à l'endroit le plus approprié.

**JL SOUZY** : donne compte rendu de la réunion de la CLECT (Commission d'évolution de transfert de charges).

**P. VERCHERAND** : donne compte rendu de la réunion « service à la population et citoyenneté ».

**INFORMATIONS DIVERSES**

**ELECTIONS LEGISLATIVES** : 1<sup>er</sup> tour le 11 juin 2017 – 2<sup>ème</sup> tour le 18 juin 2017.

Le Maire, M. MIOMANDRE